

BURKINA FASO

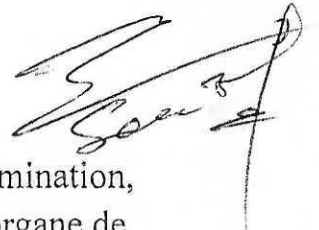
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

**DÉCRET N°2026- 1162/PF portant nomination d'un
Président de l'Autorité de régulation de la
communication et du traitement des données à
caractère personnel**

**LE PRÉSIDENT DU FASO,
CHEF DE L'ÉTAT,**

Vise CPM 190 de

15-10-2026



- Vu** la Constitution ;
- Vu** la Charte de la Révolution du 1^{er} avril 2026 ;
- Vu** la loi organique n°038-2026/ALP du 03 août 2026 portant dénomination, attributions, composition, organisation et fonctionnement de l'organe de régulation de la communication et de la protection des données à caractère personnel ;

DÉCRÈTE

Article 1 : Le Camarade Wendingoudi Louis Modeste OUEDRAOGO, matricule 110 789 V, Juriste, est nommé Président de l'Autorité de régulation de la communication et du traitement des données à caractère personnel.

Article 2 : Le présent décret prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé.

Article 3 : Le présent décret sera publié au Journal officiel du Faso.

Ouagadougou, le 16 octobre 2026



Capitaine Ibrahim TRAORE